

STAX
Société par actions simplifiée au capital de 300 000,00 euros
Siège social : 5, Rue Florence Arthaud
91300 MASSY
480 581 479 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 128 595,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 595,36 euros
A titre de dividendes	32.500,00 euros
Soit 32.50 euros par action	
Le solde	96 095,36 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 635 730,51 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 32 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 7 avril 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être

formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	32.500,00	32.500,00	0,00
N-2	30.000,00	30.000,00	0,00
N-3	30.000,00	30.000,00	0,00

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 avril 2026

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 128 595,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	128 595,36 euros
A titre de dividendes	32.500,00 euros
Soit 32.50 euros par action	
Le solde	96 095,36 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 635 730,51 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 32 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 7 avril 2026.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués (€)	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	32.500,00	32.500,00	0,00
N-2	30.000,00	30.000,00	0,00
N-3	30.000,00	30.000,00	0,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.


Certifié conforme
Le Président
Cyril PREVOT

STAX
SociÈtÈ par actions simplifiÈe au capital de 300 000,00 euros
SiÈge social : 5, Rue Florence Arthaud
91300 MASSY
480 581 479 RCS EVRY

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
(Bilan actif/passif et compte de rÈsultat)

CertifiÈs conformes par le PrÈsident,
Cyril PREVOT

Cyril PREVOT

✓ CertifiÈ par  yousign

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Etat définitif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 151	2 151				
Fonds commercial	208 800		208 800	14,08	208 800	14,94
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	19 789	19 789				
Autres immobilisations corporelles	286 910	127 164	159 746	10,77	167 509	11,98
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	15 020		15 020	1,01	15 020	1,07
TOTAL (I)	532 670	149 104	383 566	25,87	391 329	28,00
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	104 125		104 125	7,02	91 356	6,54
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	919		919	0,06	1	0,00
. Personnel	661		661	0,04		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 553		8 553	0,58	9 598	0,69
. Autres	40 000		40 000	2,70		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	778 883		778 883	52,53	770 132	55,10
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	140 380		140 380	9,47	111 248	7,96
Charges constatées d'avance	25 757		25 757	1,74	24 107	1,72
TOTAL (II)	1 099 277		1 099 277	74,13	1 006 442	72,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 631 947	149 104	1 482 843	100,00	1 397 772	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Etat définitif


PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	300 000	20,23	300 000	21,46
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	30 000	2,02	30 000	2,15
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	539 635	36,39		
Report à nouveau			380 905	27,25
Résultat de l'exercice	128 595	8,67	191 230	13,68
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	998 231	67,32	902 135	64,54
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	14 528	0,98	50 679	3,63
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 195	4,19	62 940	4,50
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	34 488	2,33	27 801	1,99
. Organismes sociaux	36 666	2,47	22 824	1,63
. Etat, impôts sur les bénéfices	4 585	0,31	985	0,07
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 290	2,11	30 010	2,15
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 338	0,36	2 047	0,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4	0,00	2 021	0,14
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	295 518	19,93	296 330	21,20
TOTAL (IV)	484 613	32,68	495 636	35,46
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 482 843	100,00	1 397 772	100,00

STAX
SociÈtÈ par actions simplifiÈe au capital de 300 000,00 euros
SiÈge social : 5, Rue Florence Arthaud
91300 MASSY
480 581 479 RCS EVRY

ANNEXE COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

CertifiÈes conformes par le PrÈsident,
Cyril PREVOT

Cyril PREVOT

✓ Certifié par  yousign

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 482 843,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 128 595,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Etat provisoire

--

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 208 800 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	208 800		208 800	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	208 800		208 800	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 532 670 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	210 951			210 951
Immobilisations corporelles	292 620	14 079		306 699
Immobilisations financières	15 020			15 020
TOTAL	518 591	14 079		532 670

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 149 104 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 151			2 151
Immobilisations corporelles	125 110	21 843		146 953
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	127 261	21 843		149 104

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	2 151	0	2 151	Non amortiss.
Fonds commercial	208 800	0	208 800	Non amortiss.
Installations techniques	19 789	0	19 789	5 ANS
Installat gales & agencement	82 354	0	82 354	5 A 10 ANS
Matériel de transport	146 286	0	146 286	5 ANS
Matériel de bureau & informatique	27 623	0	27 623	3 ANS
Mobilier	30 646	0	30 646	10 ANS
TOTAL	517 650	0	517 650	

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 195 035 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	15 020		15 020
Actif circulant & charges d'avance	180 015	180 015	
TOTAL	195 035	180 015	15 020

3.4 - Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	8 122		8 122		
Comptes financiers					
Total	8 122		8 122		

3.5 - Charges constatées d'avance = 25 757 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 300 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	300,00	300 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	300,00	300 000

4.2 - Etat des dettes = 484 613 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	14 528	14 528		
Fournisseurs	62 195	62 195		
Dettes fiscales & sociales	112 367	112 367		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4	4		
Produits constatés d'avance	295 518	295 518		
TOTAL	484 613	484 613		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 76 845 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	33 606
Dettes fiscales & sociales	43 239
Autres dettes	
TOTAL	76 845

4.4 - Produits constatés d'avance = 295 518 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 216 430 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 215 586	99,93 %
Produits des activités annexes	844	0,07 %
TOTAL	1 216 430	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 25 757 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	25 757
TOTAL	25 757

8.2 - Charges à payer = 76 845 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	33 606
Fournisseurs fnp(408100)	33 606
Dettes fiscales et sociales :	43 239
Dettes prov. congés payés(428200)	27 011
Charges sur congés à payer(438200)	9 898
Organismes - autres charges à payer(438600)	1 097
Fpc + taxe appr(438675)	914
Etat charges a payer(448100)	4 319
TOTAL	76 845

8.3 - Produits constatés d'avance = 295 518 E

Produits constatés d'avance	Montant
Pca(487000)	295 518
TOTAL	295 518

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	300 000	300 000	282 000	300 000	300 000
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	1 000	1 000		1 000	1 000
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	1 216 430	1 210 191	1 192 461	1 064 043	1 109 810
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	181 821	203 094	277 721	226 175	199 497
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	39 505	59 065	57 619	51 630	66 863
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	142 316	144 029	220 102	174 545	132 634
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	128 595	191 230	169 166	149 773	126 370
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	142	144		175	133
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	129	191		150	126
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	458 410	375 201	384 631	330 888	335 797
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	260 208	219 506	221 270	155 259	218 897

Observations complémentaires